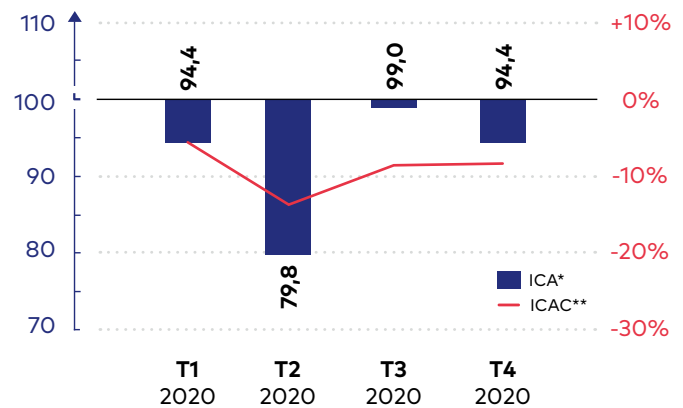


L'ANALYSE DE L'ÉVOLUTION ANNUELLE DE L'ACTIVITE

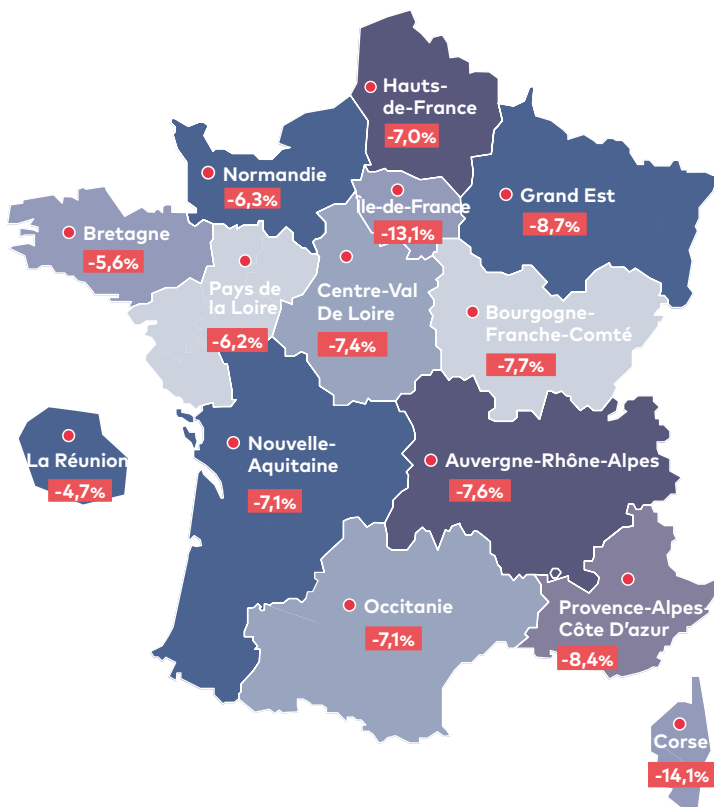
- L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire, le confinement et les mesures de restriction qui ont eu des impacts économiques importants pour les TPE-PME françaises. En effet, comme le révèle l'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC), l'activité, tous secteurs confondus, a reculé de 8,4 % en 2020 par rapport à l'année 2019.
- La baisse a démarré dès le 1^{er} trimestre 2020 (indice de chiffre d'affaires - ICA à 94,4 soit une baisse de 5,6 %), en lien avec le début du premier confinement mi-mars. Le chiffre d'affaires (CA) des TPE-PME s'est effondré lors du 2^e trimestre, perdant plus de 20 % par rapport au même trimestre de l'année précédente. Le mois d'avril a été celui du plus fort recul (environ -35 %). La levée (partielle) des mesures de restriction a permis à l'activité de moins décliner lors du 3^e trimestre (-1 %). Au 4^e trimestre, le CA s'est réduit de 5,6 %, résultat d'un bon mois d'octobre, d'une baisse conséquente en novembre avec le 2^e confinement et d'une légère baisse en décembre.
- Ces résultats globaux masquent des disparités en termes géographique mais surtout sectoriel ; les éléments sont détaillés dans la suite de l'analyse.



-8,4 %

de baisse cumulée de CA sur l'année 2020 par rapport à l'année 2019

LA CARTE DE FRANCE (en ICAC)



L'ICAC 2020 DES RÉGIONS

- Les TPE-PME de toutes les régions et territoires français ont enregistré de fortes baisses au cours de l'année 2020. Celles de La Réunion sont celles ayant le mieux résisté sur l'ensemble de l'année (-4,7 %). Les entreprises de la moitié ouest de la France semblent avoir légèrement moins souffert que les autres : -5,6 % en Bretagne, -6,2 % pour les Pays de la Loire, -6,3 % pour la Normandie, -7 % pour les Hauts-de-France, -7,1 % pour la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie.
- Les entreprises du Centre-Val de Loire, d'Auvergne-Rhône-Alpes, de Bourgogne-Franche-Comté, de Provence-Alpes-Côte-d'Azur et du Grand Est ont enregistré des chutes d'activité comprises entre 7,4 % et 8,7 %. Les TPE-PME d'Île-de-France (-13,1 %) et de Corse (-14,1 %) sont celles ayant le plus souffert, comparativement à 2019.

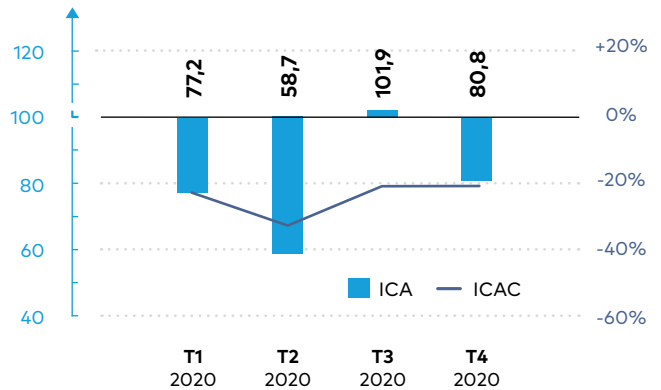
* L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. ** L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1^{er} trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR



Magasins de vêtements (4771Z)

Les magasins de vêtements, qui font partie des commerces dits "non-essentiels", ont fortement souffert sur l'année 2020, perdant plus de 20 % de CA comparativement à l'année 2019. Le 2^e trimestre (et notamment le mois d'avril) a été le plus difficile, avec une baisse de l'ICA de plus de 40 %. Le 3^e trimestre a vu l'activité rebondir (+1,9 %). Lors du dernier trimestre, les TPE-PME du secteur ont accusé une perte de près de 20 % de CA, résultat d'un bon mois d'octobre, d'une très forte baisse en novembre en lien avec le reconfinement et d'un net rebond en décembre.



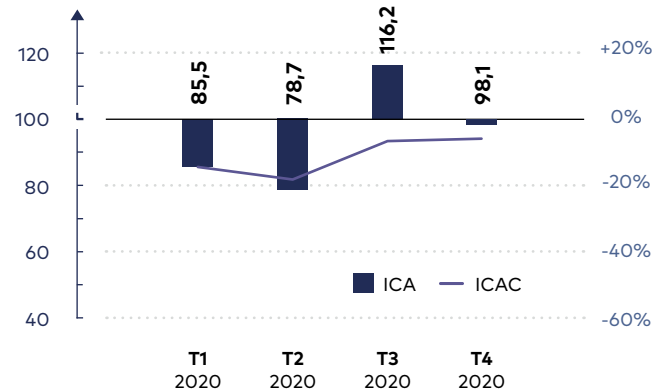
-20,8 %

de baisse cumulée de CA sur l'année 2020 par rapport à l'année 2019



Commerce de voitures (4511Z)

Les entreprises du commerce de véhicules automobiles légers ont perdu 6 % de CA par rapport à l'année 2019. Le secteur a subi de fortes baisses lors des deux premiers trimestres de l'année, avant de connaître un net rebond au 3^e trimestre, soutenu par les aides gouvernementales. La baisse du 4^e trimestre (-2,9 %) est le fruit de bons résultats en octobre et décembre mais d'une forte chute en novembre, en lien avec le deuxième confinement.



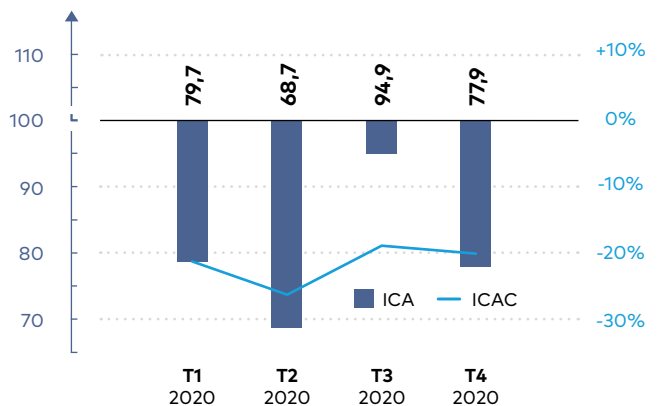
-6,0 %

de baisse cumulée de CA sur l'année 2020 par rapport à l'année 2019



Coiffure (9602A)

L'année 2020 a été difficile pour les salons de coiffure qui ont perdu plus de 20 % de CA par rapport à 2019. Si les résultats sont en baisse sur chacun des trimestres de l'année 2020, avec notamment une perte de plus de 30 % lors du 2^e trimestre, l'activité a été en dents de scie au gré des confinements et des mesures de restriction. L'activité a chuté en mars et avril avant de rebondir en mai puis de se réduire au mois de juin. Les entreprises du secteur ont vu leur CA continuer de se contracter lors des mois suivants jusqu'à s'écrouler en novembre avec le deuxième confinement puis rebondir en décembre.



-20,1 %

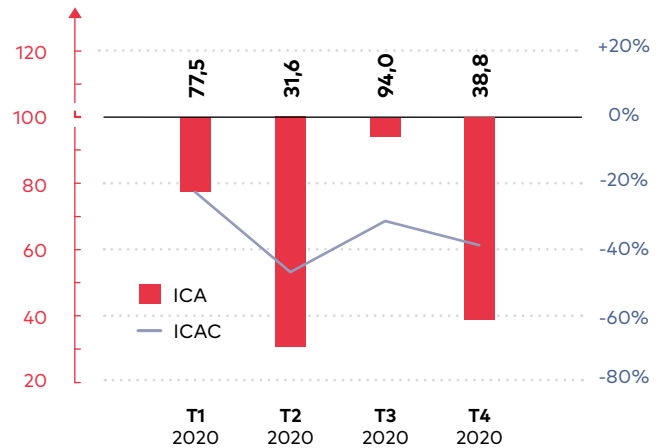
de baisse cumulée de CA sur l'année 2020 par rapport à l'année 2019



Restauration traditionnelle (5610A)

Les TPE-PME de la restauration traditionnelle font partie des secteurs les plus touchés par la crise sanitaire et ses conséquences économiques. Elles ont perdu plus de 38 % de CA en cumulé sur l'année 2020. La baisse a été importante dès le 1^{er} trimestre (-22,5 %). Puis l'activité s'est écroulée lors du 2^e trimestre (-68,5 %). La levée (partielle) des mesures de restrictions a permis de limiter la baisse durant le 3^e trimestre (-6 %). Mais la fin d'année a été presque aussi difficile que le 2^e trimestre avec une chute de plus de 60 % de l'activité.

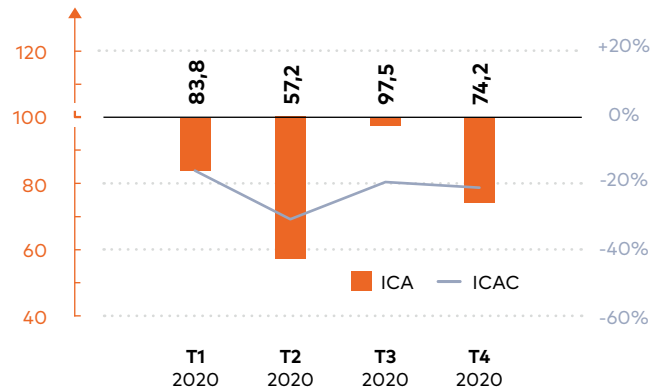
-38,7 % de baisse cumulée de CA sur l'année 2020 par rapport à l'année 2019



Restauration de type rapide (5610C)

Les TPE-PME de la restauration rapide ont, elles aussi, souffert avec une perte cumulée sur l'année dépassant les 20 %, mais de façon légèrement moins marquée que celles de la restauration traditionnelle. Plus accoutumées à la vente à emporter, elles ont pu s'adapter un peu plus facilement au contexte et aux restrictions. Leur activité a moins chuté au 4^e trimestre (-25,8 %) que lors du 2^e (-42,8 %), avec des mesures qui étaient également un peu moins drastiques en fin d'année.

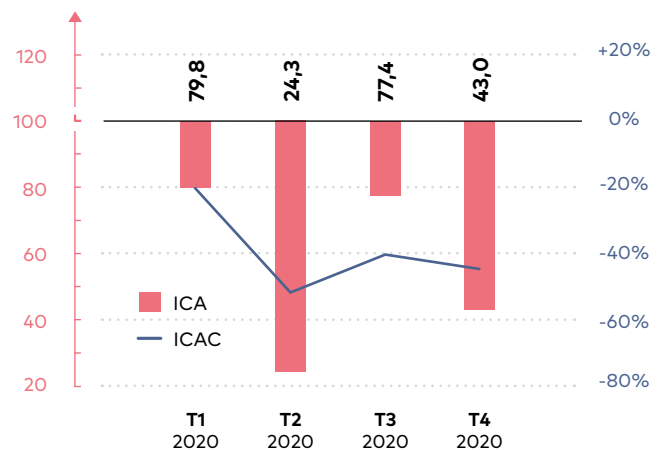
-21,0 % de baisse cumulée de CA sur l'année 2020 par rapport à l'année 2019



Hôtels (5510Z)

Les hôtels ont encore plus souffert que leurs homologues de la restauration. La perte cumulée sur l'année frôle en effet les 45 %. Ils ont notamment vu leur activité chuter de plus de 75 % lors du 2^e trimestre et de près de 60 % lors du 4^e trimestre.

-44,4 % de baisse cumulée de CA sur l'année 2020 par rapport à l'année 2019



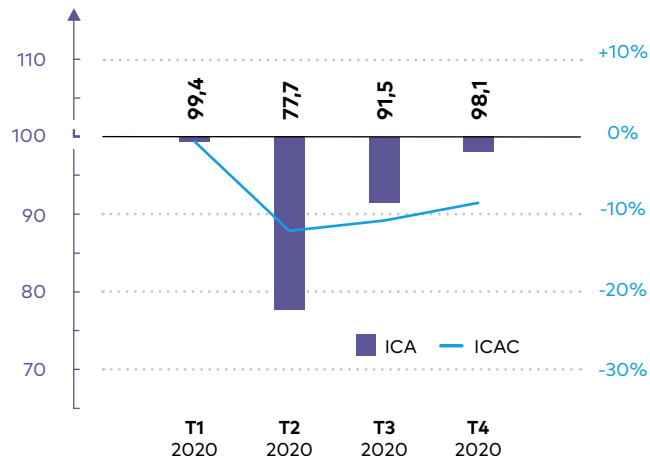


Transports et entreposage

Les TPE-PME des transports et de l'entreposage (secteur qui englobe des sous-secteurs ayant connu des situations très diverses) ont vu leur activité chuter de plus de 8 % sur l'ensemble de l'année 2020, par rapport à 2019. Elles ont particulièrement souffert lors du 2^e trimestre, accusant une perte de plus de 22 % par rapport au 2^e trimestre 2019. La baisse a ralenti lors du 3^e trimestre (-8,5 %) puis du 4^e trimestre (-1,9 %).

-8,3 %

de baisse cumulée de CA sur l'année 2020 par rapport à l'année 2019

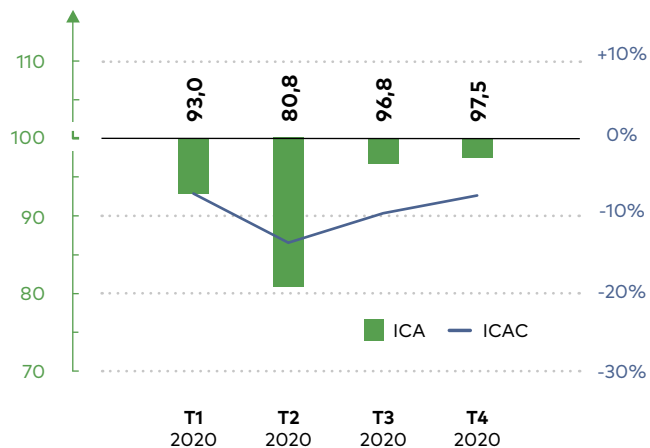


Industrie manufacturière

Les TPE-PME de l'industrie manufacturière (secteur qui englobe des sous-secteurs ayant connu des situations très diverses) ont vu leur activité reculer de 7,7 % sur l'ensemble de l'année, par rapport à 2019. Elles enregistrent quatre trimestres en baisse, la plus marquée étant celle du 2^e trimestre (-19,2 %). Les diminutions des 3^e et 4^e trimestres sont de plus faible ampleur, respectivement -3,2 % et -2,5 %.

-7,7 %

de baisse cumulée de CA sur l'année 2020 par rapport à l'année 2019

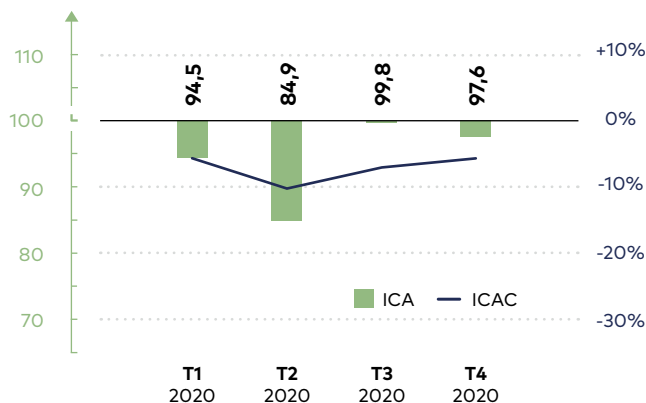


Boulangeries et boulangeries pâtisseries (1071C)

Bien que non directement concernées par le confinement et les mesures de restriction, les boulangeries et boulangeries-pâtisseries, commerces dits "essentiels", ont affiché une baisse cumulée de 5,7 % sur l'ensemble de l'année 2020. La diminution a été particulièrement marquée lors du 2^e trimestre (-15,1 %) et plus faible au 3^e trimestre (-0,2 %) et 4^e trimestre (-2,4 %), signe que certains secteurs, même non directement impactés par les mesures, l'ont été par effet de ricochet.

-5,7 %

de baisse cumulée de CA sur l'année 2020 par rapport à l'année 2019

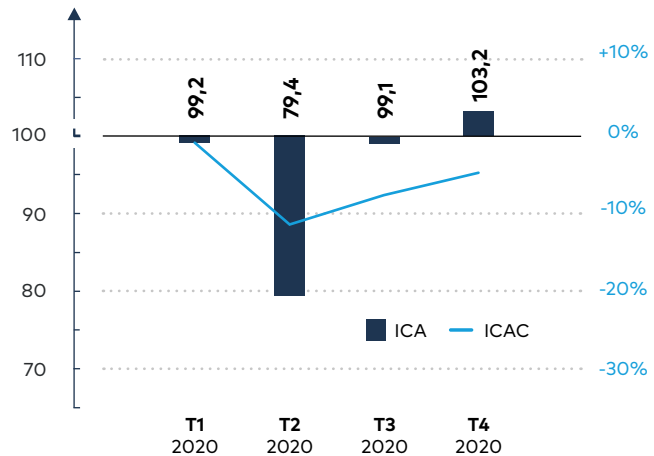


Construction

Les TPE-PME de la construction (secteur qui englobe des sous-secteurs ayant connu des situations diverses) ont vu leur activité reculer de 4,7 % sur l'ensemble de l'année 2020, comparativement à l'année précédente. L'activité a chuté de plus de 20 % lors du 2^e trimestre. La baisse a largement diminué lors du 3^e trimestre (-0,9 %). Les entreprises ont même réussi à relever la tête lors du dernier trimestre, avec une progression de 3,2 % par rapport à la même période de l'année précédente.

-4,7 %

de baisse cumulée de CA sur l'année 2020 par rapport à l'année 2019

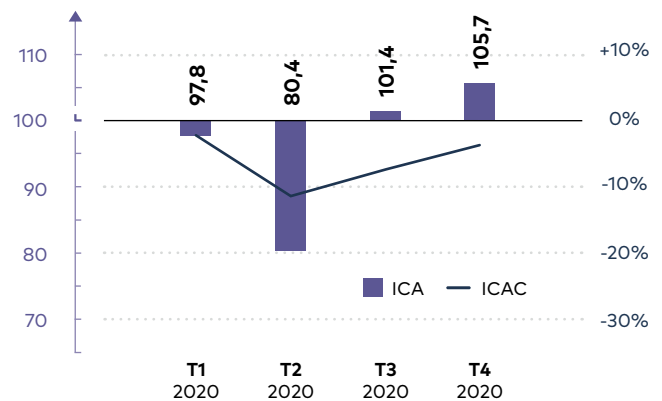


Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment (4399C)

Les TPE-PME de la maçonnerie affichent elles aussi un bilan annuel en recul par rapport à l'année précédente (-3,8 %). Après avoir largement souffert lors du 2^e trimestre (-19,6 %), elles ont relevé la tête dès le 3^e trimestre avec une progression de 1,4 % du CA, qui s'est accélérée lors du 4^e trimestre (+5,7 %).

-3,8 %

de baisse cumulée de CA sur l'année 2020 par rapport à l'année 2019

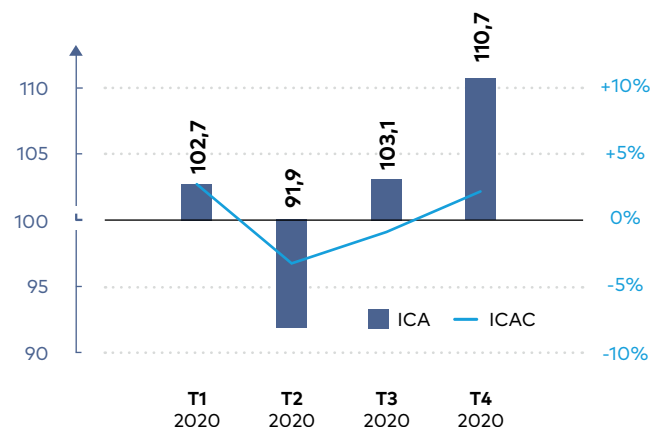


Services d'aménagement paysager (8130Z)

Les TPE-PME des services d'aménagement paysager ont réussi à afficher une progression d'activité en cumul sur l'année (+2,2 % par rapport à 2019). Elles ont malgré tout souffert lors du 2^e trimestre avec une baisse de 8,1 % de CA. Mais elles ont retrouvé le chemin de la croissance lors du 3^e trimestre (+3,1 %) et ont enregistré une très belle performance lors du 4^e trimestre (+10,7 %).

+2,2 %

de hausse cumulée de CA sur l'année 2020 par rapport à l'année 2019



SOURCES & METHODOLOGIE

- Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.
- Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 500 000 entreprises au niveau national. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.
- Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.
- Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont pu être désactivés en 2020 (2^e et 4^e trimestre 2020), notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant réalisées lors des mois de confinement, de restriction ou lors du mois de juillet ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.
- L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés.
- L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1^{er} trimestre de l'année n au dernier trimestre présenté de l'année n, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année n-1, avec correction des jours ouvrés.
- Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)
 - Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.
 - Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.

Infographie réalisée par :